

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article1516>

Motions votées à l'unanimité, lors de l'AG des syndiqués le 20 janvier 2009

- Paris Sud - Orsay Plateau - Vie de la section -

Date de mise en ligne : mardi 3 février 2009

Site des sections syndicales du SNCS-FSU

Motion 1) Le CNRS doit être l'organisme public français de recherche fondamentale voué au développement d'un front continu des connaissances. Nous nous opposons à son démantèlement

Motion 2) Nous exigeons des créations de postes statutaires CNRS et Enseignement Supérieur en nombres suffisants pour assurer le développement des équipes la diffusion des connaissances, et l'embauche des docteurs. Nous exigeons le rétablissement des postes supprimés dans l'Education Nationale

Motion 3) Pour dispenser un enseignement supérieur de haut niveau, lié à la recherche, il faut diminuer à 150 heures annuelles le temps de service des enseignants-chercheurs. Nous exigeons le retrait du décret sur le statut des enseignants-chercheurs (Voir le texte détaillé sur ce sujet dans le fichier joint).

Motion 4) L'ANR peut être utile si son budget de recherche ne dépasse pas 15% du budget des laboratoires. Avec une forte revalorisation de ces derniers, donnant aux équipes les moyens et une visibilité budgétaire à long terme pour leurs projets, une structure du genre ANR pourrait financer des projets surgissant d'un développement soudain, imprévu, d'une thématique. Mais ce n'est pas le cas actuellement, l'ANR devenant le seul moyen d'obtenir, sous forme de contrats courts, des ressources indispensables aux équipes. La finalité contractuelle de ces ressources nuit à la formation des thésards. Le pilotage des thématiques ANR par des experts non représentatifs mutile le développement des connaissances. Nous demandons le reversement de la plus grande partie du budget ANR aux grands organismes, seuls capables de mener une politique scientifique nationale.

Motion 5) La reconnaissance de l'activité scientifique exige des carrières revalorisées, notamment l'amélioration rapide des débuts de carrière, le déblocage des promotions à tous les niveaux par la création de postes statutaires. Nous dénonçons la politique des primes individualisées en lieu et place de revalorisation du point d'indice.

Motion 6) Nous appelons tous les personnels à exiger un moratoire sur l'OIN en lieu et place de décisions prises à la va-vite sans consultation des personnels. Il faut signer la motion lancée sur le campus par des élus au Conseil d'Université pour exiger un moratoire.

LA SECTION APPELLE TOUS LES PERSONNELS A FAIRE GREVE LE 29/01 ET A MANIFESTER : RENDEZ VOUS A JUSSIEU A 14H POUR MANIF RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR QUI REJOINDRA L'ENSEMBLE DES MANIFESTANTS DU PUBLIC ET DU PRIVE A LA BASTILLE.

Signé : la section SNCS-SNESup/FSU Orsay Plateau
Université Paris-XI



Motions AG syndiqués (20/01/09)